

COMENTAIRES DU PRESIDENT SUR LA VOTATION DE 16 DECEMBRE 2007
CONCERNANT LES POINTS 7 ET 8 LES INITIATIVES 130 ET 131

Ces deux initiatives sont inappropriées par les temps qui courts et voici pourquoi :

Il s'agit à nouveau de s'en prendre aux hauts revenus qui, par l'impôt, couvrent une très grande partie de nos besoins sociaux et auxquels nous sommes redevables de notre niveau de vie. Au moment où la concurrence fiscale se fait de plus en plus féroce au niveau des cantons et subsidiairement des Etats, nous ne pouvons pas prendre le risque de perdre une parcelle de cette manne dont un Canton-ville comme le nôtre a grandement besoin pour poursuivre son redressement en matière de finances publiques.

Notre Comité a toujours déclaré qu'il n'accepterait aucune modification de l'assiette fiscale tant que le Canton n'aura pas pris toutes les mesures en matière de restructuration de l'Etat. A ce sujet, le « ninisme » (ni augmentation des impôts, ni dégradation des aides sociales indispensables), politique du Conseil d'Etat menée depuis son élection va tout à fait dans notre sens et, si la conjoncture le veut bien, atteindra une partie du but visé.

Nous pourrions faire le point lors de la fin de la législature, mais ne soyons pas naïfs, ce n'est pas en 4 ans que nous réglerons des années de gabegie et de dysfonctionnement.

Au nom du Comité :
Herbert EHR SAM
Président

